

Cadre d'utilisation:

La distinction entre pratiques et usages s'avère une piste féconde quant à la mise en œuvre des politiques de gestion de l'eau dans leur volet « sensibilisation des publics ». Travailler à une culture de l'eau comme condition d'une meilleure efficacité de la gestion de l'eau semble donc passer par une approche privilégiant des pratiques implicantes par rapport au milieu, c'est-à-dire des pratiques où les individus auront à interagir avec ce dernier et développer un ensemble de savoirs à partir desquels peut se construire un rapport sensible à l'eau.

Références:

Archives municipales de Saint-Chamond et de Rive de Gier ; « Dans la vallée coule une rivière – le Gier, de l'eau et des hommes » Le blog de l'exposition <http://rivieregier.wordpress.com/>

BARRAQUE B. et VIAVATTENE C., « Eau des Villes et Eau des Champs », *Économie rurale* [En ligne], 310, Mars-avril 2009, mis en ligne le 01 mars 2011. URL : <http://economierurale.revues.org/index708.html>

BIBEAULT J-F., « L'accessibilité au fleuve Saint-Laurent : enjeux et perspectives pour une approche intégrée ». *Vertigo*, 2005, vol. 6, n°1.

TALASKA N., 2008, Conceptions actuelles de l'eau et des espaces aquatiques dans le bassin versant du Gier. Eléments pour une identification des enjeux territoriaux des modes de gestion de l'eau, mémoire de master « Connaissance et gestion des milieux aquatiques continentaux ». Université Lyon 2 (sous la direction d'Anne Honegger), 93 p.

TALASKA N., RIVIERE-HONEGGER A., 2010, Culture de l'eau et du cours d'eau – Analyse des relations sociétés/eau/territoire. Terrain d'observation bassin du Gier (année 2) – Compte rendu de l'enquête par questionnaire auprès des habitants de la vallée du Gier, Accord cadre agence de l'eau-ZABR, 34 p.

RIVIERE-HONEGGER A., VINCENT A., 2010, Culture de l'eau et du cours d'eau – Analyse des relations sociétés/eau/territoire. Terrain d'observation bassin du Gier (année 2) – Rapport de synthèse, Accord cadre agence de l'eau-ZABR, 55 p.

Contacts :

Anne Honegger – UMR 5600 EVS – CNRS Université de Lyon
André Vincent – Maison du fleuve Rhône

Culture de l'eau et du cours d'eau - Analyse des relations sociétés/eau/territoire. Terrain d'observation bassin du Gier (2)**Résumé :**

Dans la perspective générale de considérer les différentes dimensions des relations que notre société entretient avec l'eau : gestion de la ressource, pratiques individuelles, représentations symboliques, comportements de consommation..., l'objectif consiste à déterminer quand, dans quelle situation, en quelle occasion... l'eau devient un bien commun et /ou reste un bien de consommation. L'hypothèse est que c'est dans l'aller-retour entre ces deux positions que nous pourrions éclairer à la fois ce qui fait culture et les obstacles à ce « faire culture ». Faisant suite à un premier travail consistant en une approche géographique du territoire étudié : le bassin versant du Gier, ce second temps de la recherche se focalise sur la « culture de l'eau » autour d'un objet précis : les barrages réservoirs. L'angle d'approche retenu est celui de l'invisibilité.

Contexte :

Le Gier et sa vallée qui s'étend du Pilat à Givors (Rhône) en passant par Saint-Chamond (Loire) et Rive-de-Gier représentent un territoire où d'une part l'usage et la gestion de l'eau possèdent incontestablement une profondeur historique ; d'autre part la rivière est mobilisée comme symbole du renouvellement urbain par les élus et les collectivités riveraines. C'est ainsi que, par exemple, la dérivation des cours d'eau réunit à la fois l'agriculture (irrigation des prairies de fond de vallée) et l'artisanat (utilisation de la force hydraulique) depuis au moins le 18^{ème} siècle. L'eau rassemble alors, autour de son utilisation, des acteurs différents. Or, cette dimension demeure active avec de nouvelles problématiques associées aux enjeux contemporains : le ruissellement en lien avec les inondations, ou encore le stockage pour l'alimentation en eau potable des villes de la vallée. De même, lorsque le premier contrat de rivière a été initié (1994-2002), la lutte contre les pollutions a été instituée en symbole de la reconquête de la rivière et de la nouvelle image souhaitée pour un territoire portant les stigmates de la désindustrialisation. Ainsi, presque deux décennies plus tard, il est significatif que les villes de St-Chamond, Rive-de-Gier et Givors réalisent des programmes de reconversion urbaine où la rivière occupe une place centrale ; mais également, que les agglomérations de St-Étienne et Lyon dans le cadre de leur réflexion sur une « métropole multipolaire » fassent du Gier et de sa vallée un axe structurant permettant de penser les enjeux du devenir de la métropolisation.

Ce contexte nous a permis de réaliser une analyse sur un territoire donné et en situation :

- de la recomposition permanente du rapport des sociétés à l'eau et de repérer d'éventuels liens entre hier et aujourd'hui ;
- de la notion de « bien commun » rapportée à l'eau.

Dans un premier temps (2008), une approche géographique a permis de dresser un diagnostic territorial, soit de caractériser les dynamiques socio-spatiales du territoire et les usages de l'eau. Ce préalable a permis d'isoler des thématiques, sujets, questions faisant appel à l'élaboration et la mise en œuvre de modalités d'actions mobilisant des acteurs différents, à la construction de valeurs communes, au partage ou au contraire au conflit autour de l'eau... soit le terrain que les ethnologues devaient dans une seconde phase explorer afin de répondre à la question de la culture de l'eau. Le barrage réservoir est apparu comme un objet technique permettant de mettre en perspective ces problématiques. En effet, depuis le XIX^{ème} siècle, le barrage réservoir rassemble la campagne et la ville (Barraqué, Viavattene, 2009), les agriculteurs et les citoyens dans une relation à la fois d'interdépendance et de similitude au plan des effets de la nécessaire gestion de l'eau sur leurs activités et pratiques.

La vallée du Gier comprend 5 barrages réservoir dont un hors service. La fonction principale de ces ouvrages est l'alimentation en eau potable des communes de la vallée. Deux de ces barrages ont été étudiés, ceux du Couzon (achevé en 1811) et du Dorlay (construit en 1971) pour les situations contrastées qu'ils présentent (date de création, mode de gestion...) et pour la comparaison possible des problématiques présidant aux arrêtés de périmètres de protection en cours. Leur étude permet une analyse diachronique des usages de l'eau et offre la possibilité de repérer des « chaînes opératoires » en matière de gestion de l'eau. Elle favorise également une meilleure connaissance « des consommateurs d'eau ». Elle conduit à interroger la valeur de « solidarité de bassin » au travers de la gestion de ces barrages.

maison
du fleuve
Rhône



Objectifs et méthodologie

L'angle d'approche retenu est celui de l'invisibilité. L'eau est aujourd'hui un bien acquis (que chacun consomme) mais invisible ou encore abstrait ; sa maîtrise technique aboutit à l'effacement de sa place dans la société ; sa gestion contemporaine renvoie à une complexité sur laquelle l'individu semble n'avoir que peu de prises (Beauchêne, 2005). Dès lors, on peut poser comme hypothèse que les problèmes de pollution qui ont été rendus publics et qui ont nécessité de passer des accords après des périodes de controverse, ont pu contribuer à la rendre visible. Quels sont alors les effets de cette « mise en visibilité » : qu'en est-il de la modification des pratiques chez les agriculteurs par rapport à la problématique des pollutions par ruissellement ? Qu'en est-il des pratiques de loisirs déployées sur les barrages par les populations citadines de la vallée ? Qu'en est-il de la notion de solidarité ?

Une trentaine d'entretiens en face à face ont été réalisés auprès d'agriculteurs, d'élus des communes en amont et en aval du barrage, de chargés de projets. Deux réunions à la mairie de Rive de Gier en présence des différents acteurs au sujet de l'arrêté relatif aux périmètres de protection du barrage de Couzon ont été l'occasion d'une observation.

En complément, des questionnaires ont été administrés auprès des usagers des barrages sur le thème spécifique de leurs usages de loisirs de ces lieux ainsi qu'auprès des habitants des villes de Rive de Gier et Givors. Ces deux villes n'étant pas alimentées par le même type de captage, il semblait intéressant de comparer les pratiques spatiales des citadins dans les espaces aquatiques de la vallée et du bassin versant, les représentations sociales de la rivière et du cycle local de l'eau, les liens société/cours d'eau. 65 questionnaires ont été administrés dans ces communes.

Intérêt opérationnel:

- Analyse de retours d'expérience de politiques mises en œuvre et identification de clefs de mobilisation des acteurs locaux pour améliorer l'action, mettre en œuvre des programmes qui favorisent une gestion intégrée de l'eau et des milieux aquatiques en mesure d'atteindre les objectifs de la Directive cadre sur l'eau ;
- Expression de la perception sociale des objectifs affichés en matière de gestion des milieux aquatiques et des actions associées, ainsi que les conditions de leur mise en œuvre.
-

Principaux résultats:

Le travail présente tout d'abord de façon précise le contexte général et les acteurs en présence, leurs rôles et les enjeux principaux. Il est montré une ancienneté des politiques de l'eau avec des dispositifs spécifiques à chaque domaine, des réalisations et des échecs, une multiplication des acteurs au fur et à mesure d'une complexification des enjeux. Ceux-ci concernent à la fois des activités économiques et des politiques d'aménagement et de développement du territoire. La question des barrages réservoirs est fortement tributaire de ce contexte en particulier dans la mise en œuvre des négociations relatives aux périmètres de protection. La question de la solidarité et du rapport qui s'établit entre les communes et leurs habitants situés en amont et ceux situés en aval à partir de la gestion de la ressource constituant les barrages réservoirs est ensuite traitée à partir de l'étude de type monographique du barrage du Couzon. Les enquêtes montrent que les barrages sont des objets ambivalents pour les habitants. En témoigne cette parole d'un maire d'une commune riveraine du Couzon : « *On doit protéger une ressource sans pouvoir en tirer partie.* » Enfin, quelle place occupe l'eau dans ce bassin-versant ? Quel rapport à l'eau les agriculteurs, producteurs laitiers pour la majorité, entretiennent-ils ? Quelle est la place de l'eau pour les consommateurs ? Pour les usagers de loisirs ? Comment cette problématique est-elle gérée ?

Il ressort le constat d'une « dématérialisation » de l'eau de consommation quotidienne chez ses utilisateurs. Même la fréquentation des barrages réservoir, dont on sait pourtant que l'eau que l'on utilise tous les jours y est stockée, ne semble pas influencer en faveur de pratiques respectueuses de la qualité du milieu. Le lien entre « l'eau que je bois » et l'interdiction de baignade n'est pas établi, par exemple. En revanche, le fait d'être, par le travail, par ses responsabilités publiques, confronté aux questions concrètes à résoudre semble influencer sur la mise en œuvre de pratiques personnelles allant dans le sens d'une protection de la ressource. Ainsi, pour les agriculteurs, le fait d'exercer sur un territoire où la question du stockage se pose depuis plusieurs décennies, où des actions sont conduites en faveur de l'eau par le Parc naturel du Pilat, interfère fortement dans leur rapport à la ressource et ses enjeux ; cela aboutit à des changements de pratiques comme l'application des « plans fumure » qui concourent à une baisse de l'usage des engrais en faveur de l'épandage du lisier et du fumier ou encore l'évolution dans l'utilisation de pesticides, de l'irrigation...

Il apparaît donc que l'eau est « visible » par le fait d'être impliqué directement dans sa gestion et non pas seulement d'en avoir un usage de loisirs ou de sociabilité.

En complément, l'UMR 5600 a conduit une enquête par questionnaires auprès des habitants de Rive-de-Gier et Givors à la fois sur les pratiques spatiales des citadins dans les espaces aquatiques de la vallée et du bassin versant et les représentations sociales de la rivière, du cycle local de l'eau et des liens société/cours d'eau (Talaska, Rivière-Honegger, 2010). Le questionnaire a été administré auprès de 65 personnes (35 à Rive-de-Gier et 30 à Givors) dans les espaces publics de centre ville.

Il s'agit de s'interroger sur la nature et les vecteurs du savoir de gens ordinaires concernant cet objet qui leur est proche - la rivière - mais sur lequel ils ont peu de prises en matière de gestion, et sur les enjeux qui les concernent. L'hypothèse est que, d'une part, les représentations sociales des habitants sur la rivière, le cycle local de l'eau et les liens sociétés/cours d'eau apportent des éléments de connaissance sur les formes d'une culture de l'eau dans la vallée du Gier. D'autre part, que les transformations de l'usage des sols dans les espaces riverains du Gier font émerger de nouvelles pratiques spatiales à proximité de la rivière.

En préambule à la présentation des résultats il convient de souligner que la thématique « eau » de l'enquête n'a pas suscité un grand intérêt de la part des habitants des deux villes de la vallée du Gier. En effet, au regard du contexte socio-économique marqué par la désindustrialisation et le chômage des jeunes, les questions portant sur la rivière et la gestion de l'eau apparaissent loin de leurs préoccupations.

Trois informations principales offrant des pistes d'action sont à retenir :

- Malgré une représentation majoritairement négative de la rivière Gier, des pratiques spatiales semblent émerger dans les nouveaux espaces publics à proximité du cours d'eau. Des promenades aménagées en bord de rivière sont le support de pratiques régulières liées à des loisirs ordinaires (ballades en famille). C'est au cours de ce type de loisirs que les habitants tirent leurs appréciations positives de la rivière. Dans quelle mesure l'aménagement d'espaces publics de loisirs adossés à un cours d'eau peut participer à la transformation de l'image que les habitants se font de leur rivière et plus largement de leur territoire de vie ? Ces promenades aménagées en bord de rivière n'offrent toutefois pas un accès direct à l'eau (berges abruptes et enherbées). Le recours aux notions opérationnelles « d'accessibilité effective et potentielle » (Bibeault, 2005) pourrait éclairer les questions d'accès à l'eau.
- Les liens société/cours d'eau se sont révélés dans l'enquête à travers la question de la connaissance qu'ont les habitants de leur rivière. Pour les gens ordinaires, la connaissance de la rivière passe par l'intensité des usages qu'elle supporte. Plus un cours d'eau fait l'objet de pratiques diverses participant à la vie quotidienne, plus il est connu des habitants. A l'inverse une rivière sans usages est une rivière inutile tel que l'exprime une habitante de Rive-de-Gier : « *aujourd'hui la rivière ne sert à rien, elle est abandonnée* ». Or, il est significatif que 80% des personnes interrogées déclarent avoir une moindre connaissance de la rivière que celle qu'en avaient les habitants 50 ans plus tôt. La méconnaissance contemporaine de la rivière est expliquée par une absence d'usages de l'eau.
- Au final, c'est en convoquant les représentations sur le passé que la rivière sort de l'invisibilité actuelle. Il est à noter que les habitants de Rive-de-Gier ont une mémoire active du visage de leur ville lorsqu'elle était traversée par le Gier et le canal. Les activités anciennes de fêtes associées aux espaces aquatiques sont très souvent citées (bassin de joutes). Ainsi à l'invisibilité physique de la rivière aujourd'hui s'adosse une mise en visibilité immatérielle liée à la mémoire. Des éléments iconographiques et toponymiques témoignent, à Rive-de-Gier, de ce passé qui associait la ville et la présence de l'eau. On peut déceler une forte dimension symbolique derrière cette dichotomie visibilité-hier/invisibilité-aujourd'hui. A travers le discours des habitants, la visibilité physique de la rivière dans la ville est associée à un contexte socio-économique florissant alors que l'invisibilité des espaces aquatiques actuelle accompagne une époque marquée par la désindustrialisation, le chômage et le délabrement urbain.

Les dernières inondations du Gier font figure également de vecteur de la mise en visibilité de la rivière. L'organisation d'une exposition sur la rivière d'hier à aujourd'hui à l'initiative des archivistes des communes de la vallée est expliquée comme étant une réponse à l'interrogation des habitants sur le Gier et ses crues (2011).